

LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET L'INFLATION

M. John Fraser (Vancouver-Sud): Hier, le ministre du Travail a dit:

Je n'ai pas le temps de parler de façon aussi détaillée que je le voudrais du mythe fort répandu selon lequel les augmentations de salaires excessives sont la cause principale de l'inflation.

Si le gouvernement adopte ce point de vue, cela signifie-t-il qu'il concède maintenant que les demandes d'augmentation de salaire sont la conséquence de l'inflation continue et non pas sa cause?

L'hon. John Munro (ministre du Travail): Non, monsieur l'Orateur.

M. Fraser: Puis-je en ce cas demander au ministre ce qu'il a voulu dire en s'exprimant ainsi?

Des voix: Oh, oh!

LES GRÈVES AU CANADA—LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Je voudrais poser ma question au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. A la lumière des nouveaux renseignements communiqués à la Chambre par le ministre du Travail, le ministre des Finances partage-t-il maintenant l'avis du ministre du Travail qui estime que notre bilan des grèves n'est pas aussi mauvais sur le plan international qu'il l'a laissé croire?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je parlerai de cette question le soir du budget. Je fournirai volontiers des chiffres à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Saltsman: Je suppose que le ministre des Finances doit prendre le temps de consulter son collègue le ministre du Travail afin de dégager un nouveau consensus là-dessus. C'est une question qui suscite un vif intérêt, comme ces deux opinions circulent au Canada et je crois qu'il incombe au ministre de laisser savoir aux Canadiens quelle est sa position. Le ministre des Finances croit-il comme le ministre du Travail que les salaires des Canadiens ont augmenté plus rapidement que les salaires aux États-Unis parce que notre productivité a augmenté plus rapidement...

M. Hees: Notre productivité est à la baisse et vous le savez, John.

M. Saltsman: ... et que de plus fortes hausses canadiennes sont donc justifiées?

M. Turner (Ottawa-Carleton): En général, le ministre du Travail et moi avons poursuivi nos entretiens avec les représentants du monde ouvrier. Nous reconnaissons tous deux que les réclamations salariales ont reflété un rattrapage légitime à cause de l'inflation—la cherté des aliments, des vêtements, du pétrole et de divers autres produits en 1974. La course au rattrapage est un effort légitime de la part du mouvement ouvrier. Ce qui nous préoccupe le plus, c'est que dans leurs efforts de rattrapage, le salariat, les entreprises, les membres des professions libérales et même les employés du gouvernement auront tendance à exagérer en prévision de taux accrus d'inflation. Le ministre du Travail et moi-même ne sommes pas en désaccord là-dessus.

Questions orales

● (1420)

LE PRINCIPE DE LA SOLIDARITÉ AU SEIN DU CABINET EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE—LA POSSIBILITÉ D'UN VOTE LIBRE SUR LE BUDGET

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, je me permets d'adresser ma dernière question supplémentaire au premier ministre suppléant car je ne pense pas que la Chambre ait été rassurée par les renseignements qui nous ont été donnés aujourd'hui sur la position du gouvernement. Je me demande si le premier ministre suppléant peut élaborer sur la question et dire à la Chambre si le cabinet a décidé d'abandonner le principe et la tradition de solidarité en matière de politique économique, et si le budget, quand il sera déposé, fera l'objet, en ce qui concerne les ministériels à la Chambre, d'un vote libre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur, il s'agira d'un vote de confiance comme ce fut le cas la dernière fois quand nous avons remporté une victoire retentissante.

* * *

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE DROIT DES ÉTUDIANTS DE DÉDUIRE DE LEUR REVENU IMPOSABLE LEURS FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est vrai qu'en vertu des dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu un étudiant canadien étudiant dans une université du Canada peut déduire des frais de déménagement aller retour, alors que l'étudiant canadien qui étudie dans une université hors du pays ne peut déduire que ses frais pour se rendre à cette université?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, vu la nature assez détaillée de la question au sujet des allocations de la loi de l'impôt sur le revenu, je me ferai un plaisir d'écrire au député pour lui expliquer toutes les dispositions en cause.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA VENTE DE LA FILIALE CHAPMAN TRANSPORT À DIRECT WINTERS TRANSPORT—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre dirait-il à la Chambre s'il est vrai que le Canadien National a vendu l'une de ses filiales de camionnage, soit la Chapman Transport Limited de Kelowna (Colombie-Britannique) à Direct Winters Transport de Toronto, que contrôle la Fuqua Industries Inc., société américaine d'Atlanta (Georgia)?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je devrai me renseigner, monsieur l'Orateur.